

A D R E S S E

D E C H A R T R E S

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Séance du 19 Juin. 1790.

M I S S I E U R S ,

Des hommes libres, des Citoyens soldats, viennent au nom d'une fédération nombreuse, qui s'est réunie le 9 de ce mois, sous les murs de Chartres, capitale du Département d'Eure & Loir, vous offrir l'hommage solennel de leur respect, de leur admiration, de leur reconnoissance & de leur entier dévouement.

Vous êtes les créateurs de la liberté française, c'est à nous d'en être les défenseurs. Nous l'avons juré sur l'autel sacré de la patrie; nous verserons jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour le maintien des loix que nous a données votre sagesse. S'il est encore des téméraires, dont la voix impie ose attaquer vos Décrets; si des bri-

gands, ou leurs alliés naturels, les auteurs des désordres & des abus, veulent nous replonger dans la servitude ou l'anarchie, ils trouveront dans les Milices confédérées des âmes fières, des bras vigoureux, des soldats intrépides, & tout ce qu'on peut attendre d'une coalition fondée sur le besoin d'être libre & cimentée par les liens de la fraternité.

La nature avoit créé tous les hommes égaux: il étoit réservé à la Constitution française de les rendre tous frères. Egalité, liberté, fraternité, voilà, Messieurs, l'abrégé de vos travaux & de vos bienfaits.

Nous en sentons le prix; avec quel enthousiasme nous avons exprimé, en présence de nos Concitoyens & de nos frères, les transports de notre zèle & de notre gratitude!

Quel spectacle offroit cette armée citoyenne représentant près de trente-neuf mille hommes, dont la devise étoit & doit être à jamais. — LA LIBERTÉ OU LA MORT.

Le lieu inspiroit à chacun de nous des réflexions patriotiques & morales, inconnues aux siècles de la superstition & de l'ignorance.

Dans la même plaine où nous avons érigé des autels à la Patrie, à la Raison & à la Liberté, nos pères s'égorgeoient; il y a deux cents ans & plus, pour des opinions religieuses. — Pénétrés de cet esprit de sagesse, de charité & de tolérance qui fait le caractère distinctif de la vraie religion, nous avons juré, à la face du ciel & de la terre, de ne point souffrir que l'homme fût attaqué dans ses droits, ou inquiété dans ses opinions.

Les braves & loyaux Dragons du Colonel-Général, dont un de vos honorables Membres est le Chef, sont accourus s'unir au même serment. Combien nous aurions été satisfaits de voir à leur tête ce Citoyen patriote & guerrier, si digne de l'honneur de les commander!

Des volontaires Parisiens , brûlant du saint amour de la Patrie , ont voulu participer à cette mémorable journée. Par-tout où retentit le cri de la liberté , la Capitale de l'Empire François doit avoir des Représentans.

A cette expression simple , mais fidèle de nos sentimens & de nos dispositions , permettez , Messieurs , que nous joignons une demande conforme au vœu de toute la France , & digne de votre sollicitude.

Nos Commettans nous ont spécialement chargés de proposer à votre sagesse de vous occuper prochainement de l'organisation définitive des Gardes Nationales. La discipline provisoire sous laquelle nous vivons , est sujette à trop d'inconvéniens , pour ne pas desirer qu'une loi uniforme & précise établisse parmi nous un service plus régulier , plus actif & plus utile. — Apprenez à l'Europe , ou , pour mieux dire , à l'Univers entier , que tout François peut être à la fois Citoyen & soldat.

D'après les sages Décrets que vous avez déjà rendus sur l'organisation des différens Pouvoirs , quels réglemens pleins de justice & de génie n'avons-nous pas lieu d'attendre ?

Prenez , Messieurs , nous vous en supplions , cet objet en considération , & souffrez que nous déposions en vos mains l'acte par lequel nous nous sommes engagés de vivre & de mourir fidèles A LA NATION , A LA LOI ET AU ROI.



Chez BAUDOUIN , Imprimeur de L'ASSEMBLÉE NATIONALE , rue du Foin St.-Jacques , N^o. 13.